



REVUE DE PRESSE

Mardi 06 juin 2017



Code du travail : premiers pas pour la réforme

SOCIAL Le gouvernement remet aujourd'hui son projet aux partenaires sociaux. À gauche, plusieurs leaders réclament les textes des ordonnances



La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a reçu la semaine dernière les organisations syndicales pour une concertation. AFP

Le gouvernement doit remettre aujourd'hui aux partenaires sociaux son projet concernant la réforme du Code du travail. C'est ce document qui doit servir de base à la concertation qui aura lieu durant les prochaines semaines et qui va constituer le premier gros chantier – et la première vraie menace – pour Emmanuel Macron et son équipe

Neuf ordonnances

Dans son édition de lundi, « Le Parisien » a publié un texte qu'il présente comme l'avant-projet de loi. Le gouvernement a rapidement réagi en faisant savoir qu'il s'agissait d'un « document de travail de campagne », qui n'émane donc pas de lui et « qui ne l'engage pas ».

Selon ce texte, l'exécutif prévoirait neuf ordonnances, dont une purement technique. Elles porteraient sur les thèmes déjà largement évoqués, de façon plus ou moins vague, qui vont des négociations d'entreprise au barème des prud'hommes, en passant par le ré-

Le projet de loi pourrait être examiné en Conseil des ministres le 28 juin

ferendum d'entreprise. Mais le quotidien assure également que ces ordonnances comporteraient des points qui n'avaient jamais été mis sur la table jusqu'à présent. Toujours selon ce même document, le gouvernement espère pouvoir « donner rapidement les premiers déclics de confiance », tout en sachant que l'ensemble de la réforme ne pourra pas être mené à bien en quelques mois seulement.

Avant les élections

Le projet de loi pourrait être examiné en Conseil des ministres le 28 juin, c'est-à-dire après le second tour des élections législatives. Le Parlement se prononcerait sur la

loi d'habilitation fin juillet, et les ordonnances pourraient être adoptées, toujours en Conseil des ministres, vers la mi-septembre.

Le Medef et la CGPME y sont largement favorables. Les syndicats sont beaucoup plus réservés

véritables textes » sur la réforme du Code du travail avant le second tour des élections législatives. « Que le chef de l'État dise ce qu'il a l'intention de faire et nous en discuterons, et qu'il n'attende pas la fin du second tour pour dire à quelle sauce il a l'intention de manger les acquis sociaux », a notamment déclaré le leader de La France insoumise. Au nom du PRG, hier, Roger-Gérard Schwartzberg a lui aussi invité le gouvernement à rendre publiques les ordonnances avant les élections législatives.

Méfiance des syndicats

Emmanuel Macron a toujours dit qu'il souhaitait procéder par ordonnances pour aller vite et pouvoir engager rapidement la réforme, qui doit, selon lui, permettre de contribuer à faire reculer le chômage. Le Medef et la CGPME y sont largement favorables. Les syndicats sont beaucoup plus réservés. Ils insistent en particulier sur la nécessité de prendre le temps de réaliser une véritable concertation qui puisse éventuellement faire évoluer le texte initialement prévu.

Les organisations syndicales et patronales ont été reçues la semaine dernière par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, pour des concertations préalables avant d'entrer dans le vif du sujet.

La déviation de Revico à nouveau sur les rails

JARNOUZEAU Depuis deux décennies, les habitants du bourg se plaignent des camions-citernes se rendant à l'usine. La mairie de Saint-Sulpice relance l'idée d'une déviation

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Dans le territoire, certains dossiers ont des allures de serpent de mer. La déviation de Jarnouzeau, à Saint-Laurent-de-Cognac, fait partie de ceux-là. Depuis deux décennies, les politiques ont eu à traiter de cette problématique : par où les camions se rendant à l'usine Revico (1) peuvent-ils transiter pour ne pas gêner la vie du hameau de Jarnouzeau ?

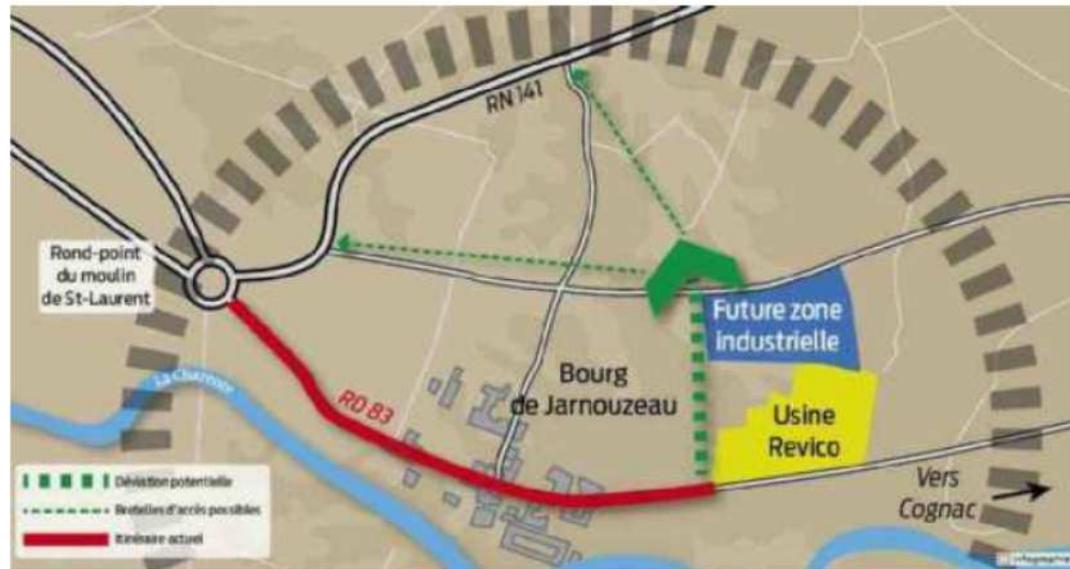
L'affaire vient d'accoucher d'un dernier rebondissement, au Conseil municipal de jeudi dernier. Les élus militent pour une option bien précise, expliquée par Bernard Douteau : « Une nouvelle zone industrielle va voir le jour derrière Revico, aux Varennes du Petit-Chemin, précise l'adjoint au maire. L'objectif serait donc de créer une route pour la desservir, ce qui ferait coup double, puisqu'elle éviterait Jarnouzeau et serait prolongée jusqu'à Revico. »

Personne ne veut payer

Ainsi, les camions sortiraient de la RN 141 avant le rond-point. Ils transiteraient par une route desservant la zone industrielle. Et un deuxième axe relierait les Varennes du Petit-Chemin à Revico, pour créer une jonction sur la RD 83, en évitant Jarnouzeau.

Mais voilà, ce plan a priori séduisant se heurte à de grosses difficultés pour les financeurs. Grand-Cognac et le Conseil départemental ne sont pas d'un enthousiasme extrême. Car pour obtenir des subventions destinées à la construction des routes, il faut d'abord que la zone industrielle soit qualifiée de zone économique. Cette décision est de la compétence de Grand-Cognac, qui étudie la question.

Parallèlement, le Département se montre très frileux. Didier Jobit, vice-président en charge des transports, est certes conscient de l'enjeu : « La



Les camions-citernes circulent sur une voie étroite dans ce petit hameau, créant de nombreuses nuisances. PHOTO J.G.

seule solution serait une voie nouvelle pour désenclaver le secteur et améliorer le flux des camions. Ceci étant, il est nécessaire de savoir si Grand-Cognac souhaite un classement en zone économique. Car le Département ne peut supporter seul cet investissement »

Bretelle ou rond-point ?

Derrière ces questions techniques se cache le financement de deux tronçons. Celui qui va de la RD 83 à la zone industrielle soulève déjà quelques problèmes. « Le Département n'est pas du tout favorable à l'augmentation du nombre de voies, alerte Didier Jobit. Surtout que nous sommes déjà au-delà de ce qui

est acceptable. Mettre du goudron partout, c'est bien joli, mais ça a un coût de construction et d'entretien, et un impact écologique. » Il conclut, lapidaire : « Ça ne me semble pas aller dans le bon sens. Il faut rationaliser. »

L'autre sujet sensible sur le plan financier est le raccordement sur la RN 141. Le plus économique serait de rejoindre le rond-point du moulin, vers l'ouest. La mairie préférerait la création pure et simple d'un raccordement au nord. Mais une voie d'accélération ou un nouveau rond-point, cela a un coût. « Dans les derniers renseignements que nous avons sur le projet, il n'y a rien qui aille dans le sens d'une sortie au

AUJOURD'HUI

Jusqu'à présent, les camions-citernes se rendant à l'usine arrivent au rond-point de Saint-Laurent par la RN 141, et gagnent Revico par la RD 83, qui traverse Jarnouzeau. Au plus fort de l'activité (soit pendant la distillation), 320 allers-retours sont enregistrés. Ce trafic d'engins lourds sur une route très étroite provoque des nuisances sonores pour les riverains, de la pollution, et un risque pour la sécurité des enfants de l'école du hameau.

nord, note Michel Gourinchas. Grand-Cognac ne va pas financer un rond-point ici, qui représenterait un danger pour la sécurité. »

À Saint-Laurent, en tout cas, on reste positif. Les élus ont constitué un dossier pour un branchement sur la RN 141, qui sera soumis à l'autorisation de l'État. Mais ils savent qu'il faudra au moins deux ans avant un retour positif.

(1) Revico, société créée par la filière viticole, dépollue les sous-produits du cognac comme les vinasses.

Une procédure judiciaire était lancée



Le tribunal administratif a dû se pencher sur les terrains acquis par Revico. PHOTO J. G.

POLITIQUE Le différend entre Revico et la mairie s'est finalement résolu

Les relations n'ont jamais été très faciles entre Saint-Laurent-de-Cognac et Revico. Un conflit judiciaire a même éclaté au début de l'année. L'usine a acheté quelques terrains près de son enceinte. La municipalité l'a très mal vécu, sans savoir que cette acquisition était en fait destinée à créer une route pour contribuer à la future déviation.

C'est ainsi que Saint-Laurent a

mandaté l'Établissement public foncier dans le but de préempter les parcelles lognées par Revico. En réaction, l'entreprise a saisi la justice et obtenu en partie raison. Le tribunal administratif de Poitiers, dans une procédure en référé (c'est-à-dire sur en urgence et sans préjuger du fond), a suspendu la procédure de préemption.

Finalement, la tension est redescendue : Revico a accepté de rétro-

céder à la commune une partie de ses achats. « Il est évident que nous travaillons de concert avec la mairie pour être facilitateur dans la création d'une voie de contournement, en raison des nuisances que notre activité peut occasionner », pose le directeur, Nicolas Pouillaude, dans un souci manifeste d'apaisement. Le compromis de vente est en cours de finalisation.

L'université interâges cherche des bénévoles

LOISIRS Parce qu'ils se portent bien, les clubs interâges ont davantage besoin d'aide pour organiser leurs conférences

La saison touristique ne fait que commencer, mais pour eux, c'est la fin de la saison des conférences. Les clubs des universités interâges de la région ont tenu leur assemblée générale à Cognac. Vendredi dernier, une trentaine de personnes a fait le point sur cette période 2016-2017.

« Chaque structure est indépendante mais nous aimons échanger », entame Joël Remaud, président de l'association régionale des universités interâges (Aruia), et actif à La Rochelle. « Il est important de partager les contacts de conférenciers, mais aussi de bonnes pratiques de gestion. »

Selon le président, les clubs se portent bien : « Nous sommes rejoints par une nouvelle génération de retraités, qui réalisent plein de choses qu'ils auraient voulu faire dans leur vie professionnelle. On aborde des thèmes comme la philosophie, l'histoire, la culture... »

La marque est source d'un certain standing. L'Aruia assure que ses membres exigent « des interventions d'un haut niveau ». Et si le public est au rendez-vous, les petites



Joël Remaud et Marie-Geneviève Tapon-Simon cherchent des bénévoles. PHOTO J.G.

maines pas forcément. « Nous manquons de bénévoles, regrette Marie-Geneviève Tapon-Simon, présidente de l'université de Cognac. Le public est assidu, mais nous avons peu de gens impliqués dans le bureau. Pourtant, organiser autant de

conférences par an n'est pas chose aisée et demande beaucoup de travail. »

Les bonnes volontés peuvent contacter l'Université interâges de Cognac au 05 45 35 17 33.

Jonathan Guérin

CHÂTEAUBERNARD

Le Conservatoire sert ses délices



« Poésie enchantée » et « Jazz à l'âme » sont les deux entremets artistiques que proposait le conservatoire de Grand Cognac jeudi et vendredi derniers soir au Castel. Au final les enfants ont chaudement applaudi leur professeur de chant Valérie Esparre. PHOTO SANDRA BALLIAN



La place du Château est terminée. PHOTO S.C.

La ville se transforme

Claude Charrier, adjoint aux travaux à la Ville de Jarnac, est sur tous les fronts. Les chantiers se sont succédé avec les ronds points et le réaménagement de la place du Château. Une pause estivale est prévue avant une reprise tambour battant avec l'installation des points d'apports volontaires sur l'ensemble du centre-ville.

Tour d'horizon

Les ronds-points avenue de l'Europe et rue de Condé sont définitivement terminés, la place du Château est sur le point de l'être, l'ensemble de ces réalisations seront inaugurées plus officiellement à la rentrée. Le réaménagement de la place du Château était un dossier important pour la commission travaux, 150 000 euros ont été investis pour avoir une place repensée, réaménagée et relookée. Des

travaux de voirie et réseaux divers ont été effectués, huit arbres ont été arrachés mais 13 autres ont été replantés, les nouvelles places de parking ont été réalisées en nid-d'abeilles végétalisé (comme celles de la place du Baloir que les Jarnacais connaissent déjà) et les passages sont en béton lavé. Ce réaménagement aura permis de créer quatre places de parking supplémentaires, un gros point positif étant donné la difficulté de se garer à proximité du centre-ville.

L'éclairage public a également été revu avec l'installation de détection à l'allumage et des lampes à basses tensions pour des économies d'énergie.

Côté végétation, ce sont les espaces verts de la commune qui sont les artisans de cette belle réussite sous la houlette de Philippe Thoirin. À noter que quelques élé-

ments artistiques et culturels ont été aménagés par la commission Cadre de Vie et seront inaugurés à la mi-juin.

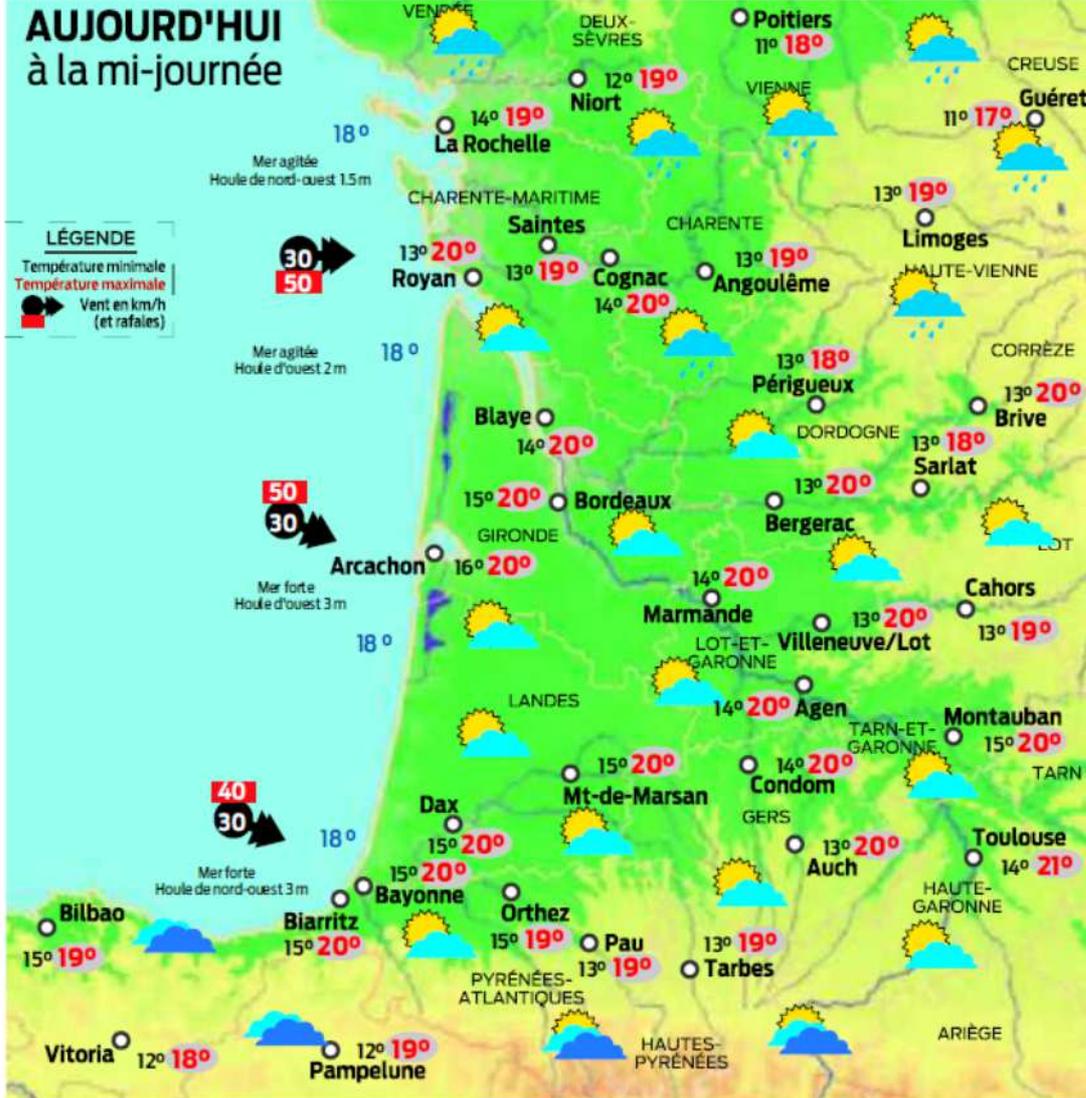
Après ce gros chantier, la commission travaux s'octroie une petite pause estivale, les choses sérieuses reprendront à la rentrée avec l'installation des 14 points d'apports volontaires. Ceux des rues Dogliani, Condé et place Charles-de-Gaulle ont été installés préalablement, les autres le seront en septembre/octobre sauf ceux de la place du Baloir et de la rue des Fossés qui le seront pendant les vacances de la Toussaint.

La mise en service est prévue début 2018 et concernera environ 50 % des Jarnacais. Cette installation coûte 130 000 euros à la commune grâce à la subvention de Calitom (3 000 euros par bac).

Séverine Caillé

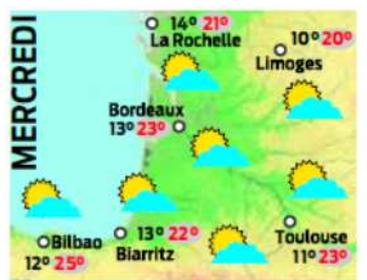
AUJOURD'HUI à la mi-journée

LÉGENDE
 Température minimale
 Température maximale
 Vent en km/h
 (et rafales)



LE TEMPS AUJOURD'HUI

EN AMÉLIORATION
 Sur le Médoc et l'estuaire, sur le Blayais et le nord-Gironde, ciel nuageux se dégageant temporairement, temps changeant donnant des averses passagères. Ailleurs, nuages bourgeonnants, tendant à se dissiper en début de soirée.

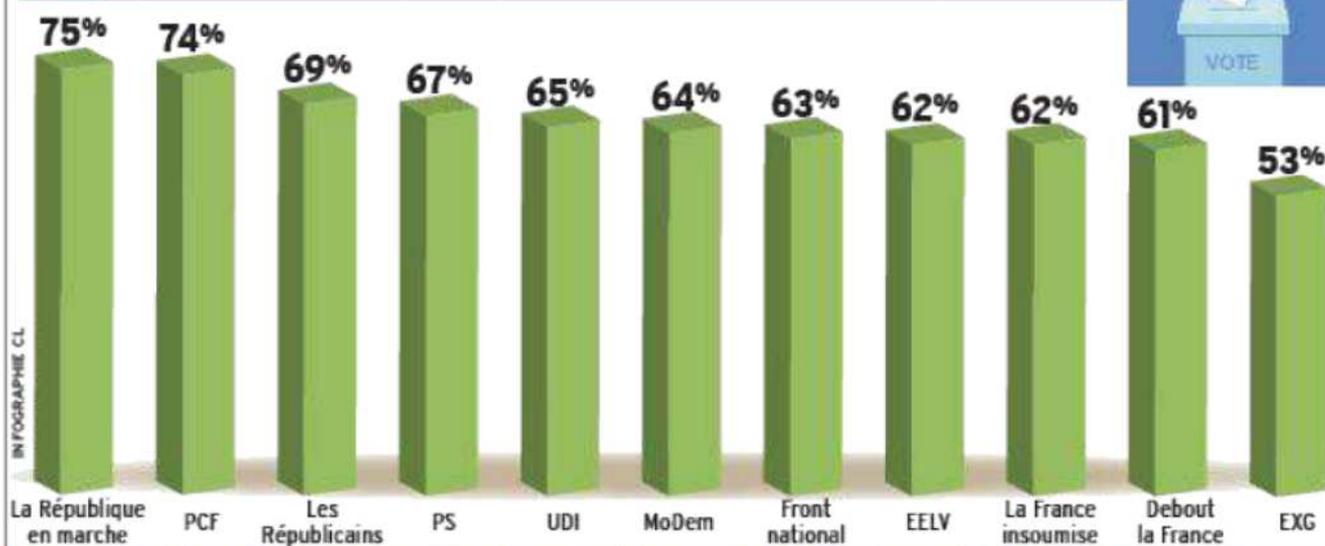


Les sympathisants de La République en marche les plus mobilisés

61% des Français ont l'intention d'aller voter au premier tour des législatives

57% taux de participation au premier tour des législatives de 2012

Les sympathisants, selon les partis, qui ont l'intention d'aller voter au premier tour



Source: enquête du centre de recherches de Sciences Po (Cevipof) réalisée par Ipsos-Staria sur un échantillon de 14.958 personnes inscrites sur les listes électorales, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et interrogées par internet du 27 au 30 mai 2017 selon la méthode des quotas.

Équation à deux inconnues

■ Marie-Line Reynaud quittant la scène politique, Daniel Sauvaitre espère prendre sa revanche face à sa fille ■ Mais la vague Macron pourrait porter Sandra Marsaud ■ Sur un territoire où le FN s'enracine.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Après trois mandats, dont un dernier «merdique», selon ses propres termes, la socialiste Marie-Line Reynaud, 62 ans, a décidé de tourner la page de la politique. Dans cette deuxième circonscription de la Charente – la moitié sud du département qui oscille entre droite et gauche selon les élections –, sa fille, Marianne, est sur les rangs. Mais le Républicain Daniel Sauvaitre espère prendre sa revanche. Deux candidats prêts à travailler main dans la main avec la majorité présidentielle alors qu'En Marche! en a investi une autre: Sandra Marsaud.

Un cas de figure jamais vu, dont l'issue échappe aux meilleurs pronostiqueurs à moins d'une semaine du premier tour. Pour chacun des candidats, le jeu s'annonce difficile. Il y a quelque temps pourtant, la voie semblait toute tracée pour Marianne Reynaud-Jeandidier, qui a espéré jusqu'au dernier moment que La République en marche ne lui impose pas un adversaire.

«Macron compatible», comme elle dit, la socialiste, soutien de Hamon à la présidentielle, adepte des réseaux sociaux, mène une campagne de terrain depuis de longues semaines: 38 réunions publiques avant le premier tour. Des journées de tractage des vignes de Grande-Champagne à celles des Bons-Bois et Fins-Bois. Répétant, ici et là, qu'elle n'est pas seulement la fille de sa mère, députée bien ancrée sur le territoire, dont elle était également l'attachée parlementaire depuis 2004. Sa légitimité, selon elle, s'appuie surtout sur le tra-



Le duel attendu entre Marianne Reynaud et Daniel Sauvaitre sera arbitré par Sandra Marsaud et Isabelle Lassalle. Tous étaient à Chalais hier matin pour la fête du veau.

Photos Renaud Joubert

vail qu'elle a réalisé en tant qu'adjointe à la municipalité de Cognac et déléguée à l'Agglo.

«Lourd sur les épaules»

«Macron compatible.» Daniel Sauvaitre l'est aussi, même s'il ne le dit pas comme ça. Avec ses «convictions sociales libérales», le candidat LR/UDI préfère parler de «proximité d'idées politiques» avec le gouvernement. À 60 ans, il est le seul des douze candidats à mener une seconde campagne pour les législatives. Et cinq ans après sa défaite face à Marie-Line Reynaud, il compte bien faire la différence. «Je ne renonce jamais», assure le maire de

Reignac, ancien président de l'UMP Charente, qui est aussi conseiller régional depuis 2015. L'arboriculteur, qui joue cette année la carte du porte-à-porte, peut s'appuyer sur de solides réseaux agricoles. Un grain de sable, toutefois, dans sa campagne: Pascaline Brisset qui affiche aussi l'UDI sur ses documents de campagne et contre qui le parti a engagé une procédure d'exclusion.

La plus grande inconnue de cette élection, c'est certainement le score que va pouvoir faire Sandra Marsaud, 43 ans. Récemment installée en Charente, novice en politique, la conseillère municipale de Saint-Même-les-Carrières a été investie il y a moins d'un

mois par La République en marche. Cela lui a laissé peu de temps pour faire le tour de la très grande circonscription et pallier son manque de notoriété. Mais dans l'élan de la présidentielle, son étiquette peut suffire. «J'en ai lourd sur les épaules, j'en ai conscience», dit-elle. Tout comme elle a conscience d'affronter des «gens plus connus». «Mais les électeurs veulent faire confiance à quelqu'un qui est comme eux».

Dernier élément à prendre en compte. Et pas des moindres. Dans cette deuxième circonscription, comme partout en Charente, le FN ne cesse de grappiller du terrain au fil des élections. De quoi laisser l'espoir d'un second tour à Isabelle Lassalle, élue d'opposition à Cognac, arrivée en troisième position aux départementales de 2015 dans le canton de Cognac 1. Ce n'est pas un hasard si celle qui est montée au créneau, l'automne dernier, contre l'accueil des migrants, a lancé sa campagne à Sauvignac: 67% des électeurs y ont voté Le Pen au second tour de la présidentielle. Lors de ce scrutin, 14 communes de la circonscription ont placé le FN en tête. Sur des terres viticoles qui n'ont, pourtant, aucun intérêt économique à se replier sur elles-mêmes... quand on sait que le cognac est exporté à 98%.

Repères

En 2012, Marie-Line Reynaud était élue au deuxième tour avec 57,08% des voix contre 42,92% pour Daniel Sauvaitre (1).

Résultats du 1^{er} tour
Inscrits: 84 854
Votants: 48 915
Exprimés: 48 014
Abstention: 42,35%

Gwenaëlle Gamine (LO): 0,48%
Sylvie Mamet (FG): 4,90%
Marie-Line Reynaud (PS): 42,58%
Françoise Garandeau (EELV): 3,07%
Marion Maltot (DIV): 0,53%
Jérôme Sourisseau (MoDem): 6,94%
Jocelyne Hanrio (PR): 0,18%
Daniel Sauvaitre (UMP): 27,32%
Élisabeth Tomasini (DVD): 0,59%
Brigitte Miet (DVD): 1,52%
Martine L'Huillier (DLR): 0,64%
Christophe Gillet (FN): 11,26%

Au premier tour de la présidentielle 2017, Emmanuel Macron est arrivé en tête avec 23,95% des voix, suivi de Marine Le Pen (22,92%), François Fillon (19,21%), Jean-Luc Mélenchon (18,25%), Benoît Hamon (5,56%), Nicolas Dupont-Aignan (5,42%)...

(1) Un meilleur score qu'en 2007 quand elle avait recueilli 52,78% des suffrages face à l'UMP Jérôme Mouhot.

Taper le cul des veaux à Chalais

De mémoire de Chalaisien, on n'avait pas vu autant de candidats en même temps dans la commune. Mais c'était hier la fête annuelle du veau en même temps que la foire. L'occasion ne se rate pas pour qui veut devenir député. Isabelle Lassalle était la plus prompte sur place, accompagnée de Gilles Lebreton, député européen, venu fustiger l'Europe. Didier Tauzin,

en voisin, a dénoncé l'absence de vrai patron à la tête de l'État. La plupart avaient leurs prospectus de campagne à la main. Moins implantée, Sandra Marsaud reconnaît son déficit de notoriété. «Mais quand je dis que je suis la candidate soutenue par Macron, tout change», affirme-t-elle. Daniel Sauvaitre le sait et mise tout sur la personnalité. «Il faut savoir qui

représente la circonscription, surtout à une époque où les lignes politiques se confondent», glisse-t-il. Hier, Marianne Reynaud-Jeandidier est arrivée en retard à la remise des prix. «Je suis passée par la foire, j'ai vu les commerçants. Beaucoup me connaissent. Ça prend du temps», sourit-elle. Manière de dire qu'elle n'était pas juste de passage.

Le chiffre

84 021

C'est le nombre d'inscrits dans cette circonscription qui compte 154 communes.

L'UDI se déchire sur Facebook

La guerre déclarée entre Pascaline Brisset et l'UDI Charente se reprend sur les réseaux sociaux. Hier, la candidate centriste dans la deuxième circonscription, relayant notamment l'article que nous avons consacré à la procédure d'exclusion que l'UDI a enclenchée à son endroit parce qu'elle affiche le logo du parti sur ses affiches, a attaqué: *«Les tripatouillages politiques d'un autre temps font crever la démocratie et si mes adversaires politiques n'ont que cela à se mettre sous la dent, ils n'ont rien compris du renouveau politique dont nous avons tous besoin.»* La réplique de Renaud Combaud, secrétaire général de l'UDI Charente, fut cinglante: *«Le "jeu stupide", tu es la seule à l'alimenter. Si tu ne souhaitais pas t'engager via un parti, alors il ne fallait pas demander notre investiture, soit dit en passant quelques jours uniquement après ton adhésion...»* Réponse de Pascaline Brisset réduite à sa formule de politesse: *«Bonjour Renaud. Cela faisait longtemps que je n'avais pas eu de tes nouvelles.»* Renaud Combaud épice l'échange: *«Je n'ai effectivement pas pour habitude de donner de mes nouvelles aux gens pour qui je n'ai aucune estime.»* Au final c'est surtout le débat démocratique qui est KO.

Meeting de Marianne Reynaud-Jeandidier. La candidate du Parti socialiste aux élections législatives dans la deuxième circonscription de Charente et son suppléant, Christophe Tutard, organisent un meeting ce soir à 19h à La Salamandre à Cognac.

Réunion publique du PCF/Front de gauche. Les candidats PCF/Front de gauche de la deuxième circonscription, Claudine Poncy et son suppléant Michel Joubert, organisent une réunion publique aujourd'hui à 18h30 aux Récollets à Cognac.

Immobilier: la relance se confirme à Cognac

■ Les sourires sont de retour du côté des professionnels du secteur

■ La reprise du marché constatée en 2016 se poursuit

■ En partie grâce à des prix de vente des biens à la baisse.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Cherchez maison en centre-ville de Cognac, en bel état, lumineuse de préférence, avec petit jardin, garage, pièce de vie confortable et des chambres, trois dans l'idéal. Ce type de bien, les professionnels de l'immobilier cognacais en raffolent. Ils les pistent pour ne pas dire se les arrachent tant ils sont précieux. La demande d'achat est là, importante, au regard d'un marché revigoré depuis 2016. Si ce bien se trouve de surcroît dans le quartier du Jardin public - théâtre, c'est le jackpot. «Un secteur qui a supplanté celui du vieux Cognac, le plus prisé jusque-là depuis de nombreuses années», souligne Morgan Berger, négociateur de l'agence Boisson, rue Henri-Fichon.

Après des années de disette, l'immobilier avait retrouvé des couleurs en ville en 2016, dans le sillage d'un volume de transactions en nette progression. Le premier semestre 2017 confirme la tendance. «À Cognac, Jarnac, Angoulême, comme partout en France d'ailleurs, le secteur connaît une vraie embellie», souligne Matthieu Lafontaine, gérant



Si les offres sont nombreuses, les acheteurs potentiels le sont de nouveau, une concordance qui dynamise le marché. Photo G. B.

Des biens au prix juste, s'ils correspondent aux standards recherchés, sont vendus aujourd'hui, en moyenne, sous trois mois, voire moins, alors qu'il en fallait plus du double il y a peu encore.

de l'agence du même nom et délégué départemental de la fédération nationale de l'immobilier (Fnaim). À Jarnac, on est même à la fête. Selon un commercial, à mi-mai dernier, son agence avait déjà réalisé son chiffre 2016. «On avait senti un frémissement en 2015, après plus de sept ans de dégringolade. Aujourd'hui, la re-

prise est franche et continue», appuie Sylvie Porte, la responsable de l'agence Solis, située rue du 14-Juillet.

L'origine de cette flambée, «des taux d'emprunt toujours très bas, mais aussi des prix de vente des biens en adéquation avec la demande, même s'ils sont au ras des pâquerettes il faut le reconnaître, précise-t-elle. Et puis, on ressent une positive attitude de retour. Les gens ont repris confiance.»

La campagne ne fait plus rêver

Retraités, actifs, familles comme primo-accédants, «Il y a du monde à la porte», résume Morgan Berger, lequel corrobore le constat dressé par Sylvie Porte, en particulier sur les prix. «On est bas c'est clair, ce qui concourt à relancer le marché. Avec des biens au prix juste, s'ils correspondent aux standards de qualité recherchés, ils sont alors vendus aujourd'hui, en moyenne, sous trois mois, voire moins, alors qu'il en fallait plus du double il y a peu encore.»

Autre indicateur de relance et de confiance de la part des profes-

sionnels, la Maison de l'immobilier, place François-I^{er}, a recruté un nouvel agent négociateur en début d'année pour faire face à ce surcroît de volume d'affaires.

Petit bémol néanmoins dans ce grand satisfecit: les biens les plus recherchés affichent le même profil. Et l'offre, du coup, se raréfie. Cette fameuse maison en centre-ville, «mais sans travaux à faire surtout, les gens ne veulent plus s'ennuyer avec ça, il faut qu'elle soit quasi parfaite et pas chère bien sûr», précise avec le sourire Morgan Berger.

Sortir l'huile de coude pour rénover n'est plus à la mode en effet, ce qui laisse en revanche de belles opportunités pour les bricoleurs, car les biens en la matière sont nombreux. Ils le sont aussi dans la grande couronne de Cognac, où la maison à la campagne «grand terrain, poules et potager», ne fait plus franchement rêver. Même chez les couples avec enfants, «c'est le centre-ville ou la petite couronne avec tout à portée de main, la nouvelle tendance», soulignent en chœur des professionnels au sourire retrouvé.

Les voyants sont au vert pour leur jeune entreprise

Ils étaient licenciés il y a un an. Ils ont créé leur propre entreprise dans la foulée. Avec Stac Systèmes, ils ont su rebondir avec succès.

Geoffrey CLEMENÇON
g.clemencon@charentelibre.fr

Ils n'ont pas chômé. Licenciés à la suite de la liquidation de leur entreprise CTAT (Centre tech alarme et téléphone) en janvier 2016, Yann Le Meni, 40 ans et Cédric Dubarry, 41 ans, installateurs d'alarmes, de vidéosurveillance ou de centrales téléphoniques, lançaient Stac Systèmes. Propulsés chefs d'entreprise à Cognac, après avoir suivi une formation d'une semaine à la chambre des métiers. Un an après, le bilan est plutôt positif.

«On a récupéré la clientèle de CTAT pour laquelle on travaillait depuis quinze ans. On a eu cette chance. Après, la mise en route a été très compliquée», pointe Cédric Dubarry. En cause, l'administratif et les papiers à remplir. Si bien qu'une comptable a été embauchée dans la foulée à mi-temps.

Travailler pour les grands noms du cognac

«Pour rentrer chez un producteur de cognac maintenant, il faut des badges. Il y a un contrôle d'accès et une traçabilité. Du coup, ce sont eux nos clients les plus nombreux», détaille Yann Le Meni. D'abord testés sur du dépannage



Yann Le Meni et Cédric Dubarry travaillent à Cognac, Angoulême et Barbezleux.

Photo G. C.

afin de faire leurs preuves, les deux gérants de Stac Systèmes ont fait de la réactivité leur credo : «J'ai un client qui est tombé en panne ce matin, je vais réparer l'alarme dès cet après-midi», souligne Cédric Dubarry.

Les deux collègues réussissent à se dégager un salaire tous les mois et font même parfois appel à des sous-traitants, d'autres électri-

ciens du secteur, lorsque la surcharge de travail est trop importante : «On était cinq techniciens chez CTAT, là on n'est que deux. Donc, forcément, on est débordé», plaisante Yann Le Meni. Et à Cédric Dubarry de conclure : «On est bien installé à Cognac depuis un an maintenant. Mais il ne faut pas se reposer sur nos lauriers.»



Les collégiens ont marché dans les pas du jeune sorcier, héros de la saga de J.K. Rowling.

Repro CL

Félix-Gaillard sur les traces de Harry Potter

48 élèves du collège Félix-Gaillard de Cognac sont partis à la découverte de Londres fin mai, avant que la capitale ne soit endeuillée par de nouveaux actes terroristes.

Après un long trajet en bus et une traversée en Eurostar, ils ont découvert les bâtiments du quartier de Westminster: Houses of Parliament, Big Ben, Westminster Abbey, Buckin-

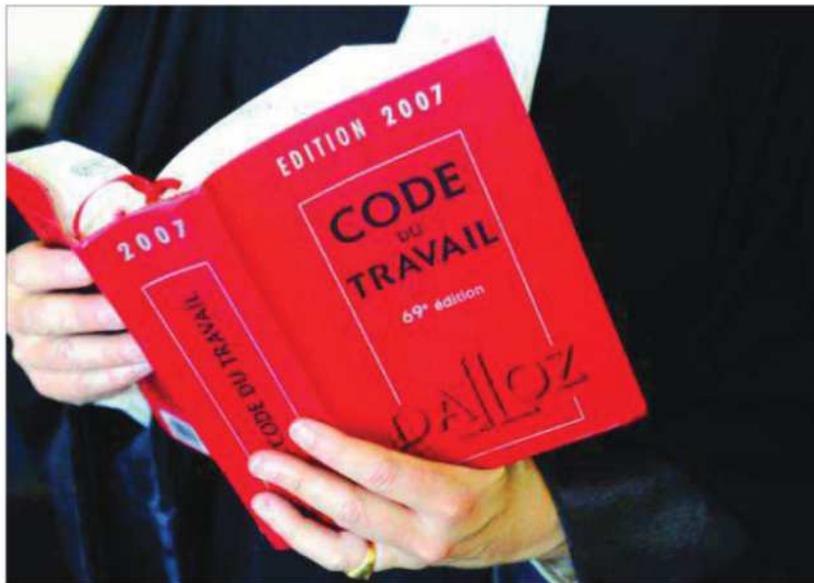
gham Palace, Millenium Bridge qui ont servi de décor naturel aux histoires du jeune sorcier, héros de la saga de J.K. Rowling.

Le point d'orgue du séjour aura été la visite des Coulisses de Harry Potter, musée géant ouvert dans les studios où ont été tournés les différents films. On peut y admirer la quasi-totalité des décors et accessoires ayant été utilisés lors des tournages.

Code du travail: document troublant

■ «Le Parisien» a publié hier une série de fiches «élaborées au plus niveau de l'Etat» dans lesquelles la réforme du Code du travail promue par le président Macron touche des domaines jusque-là inédits

■ La négociation dans l'entreprise aurait le pas sur la loi



Jusque-là, le contrat de travail ou le temps de travail sont déterminés par la loi. La réforme Macron prévoit de transférer cette prérogative à la négociation dans l'entreprise.

Photo archives AFP

Le gouvernement a assuré hier qu'un document publié par *Le Parisien* sur sa réforme du Code du travail, qui donne une très large place à l'accord d'entreprise, «n'émanait pas» de lui et confirmé qu'il transmettrait son «programme de travail» aujourd'hui aux partenaires sociaux. Dans son édition d'hier le quotidien dévoile ce qu'il présente comme «l'avant-projet de loi» d'habilitation à légiférer par ordonnances, qui va «au-delà des éléments annoncés jusqu'à présent». Le texte donne en particulier une très large place à l'accord d'entreprise, y compris pour négocier sur le «contrat de travail», ce qui n'avait jamais été évoqué jusqu'ici. «C'est un document de travail de campagne, qui date d'avant l'annonce de la composition du gouvernement», a indiqué Matignon, «il n'émane donc pas du gouver-

»
C'est un document de travail, de campagne

nement et ne l'engage pas».

Hormis la «négociation à la carte dans les entreprises», elles concernent des sujets déjà connus comme le plafonnement des indemnités prud'homales, le référendum d'entreprise, la redéfinition du rôle de l'accord de branche ou la fusion des instances représentatives du personnel. La réforme de l'assurance chômage pourrait aussi s'inscrire dans une ordonnance.

Le ministère du Travail a confirmé de son côté que la ministre Muriel

Pénicaud adresserait «comme prévu» aux partenaires sociaux «un programme de travail mardi en fin de journée, qui servira de base à la concertation» annoncée dans les prochaines semaines. Au menu des sujets prioritaires, figure notamment la «place centrale» accordée à la négociation collective, et en particulier la «négociation collective d'entreprise» dans le domaine «du contrat de travail». Le texte évoque ainsi un aménagement possible du «recours respectif aux contrats à durée indéterminée et aux contrats à durée déterminée», et des «conditions» de rupture du CDI. Pour l'Ugict-CGT (cadres), il pourrait s'agir de «créer de nouveaux cas de recours au CDD, de modifier ou supprimer la durée maximale

d'un CDD et le nombre de renouvellements» ou de «modifier le montant» de la prime de précarité. Dans un «décryptage» du document, l'Ugict-CGT rappelle que ce qui concerne les licenciements (motifs, procédure, préavis) est aujourd'hui «défini par la loi». «Pré-définir des motifs de licenciement soit dans le contrat de travail, soit dans un accord d'entreprise, est une «revendication de longue date du Medef», souligne le syndicat. La durée du travail, la santé et la sécurité au travail, le salaire et l'emploi, s'ils ne sont pas présentés comme des sujets prioritaires, sont aussi répertoriés dans le champ de la négociation d'entreprise. Autres thèmes prioritaires : le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement

Mélenchon:
«Publiez les véritables textes»

«Macron, dis-nous ce que tu comptes faire. C'est ton devoir!»: sous les hourrahs de quelques centaines de sympathisants réunis à Toulouse, Jean-Luc Mélenchon a sommé hier le gouvernement de «publier les textes» sur la réforme du Code du travail avant les législatives. Le tribunal a profité de la nouvelle polémique sur le Code du travail pour galvaniser ses troupes. Il a lancé à l'adresse d'Emmanuel Macron: «Je le somme de nous donner le texte sur lequel il compte débattre». «Ce n'est pas normal que ce soit un média qui soit obligé de faire connaître (les) intentions» du président. Que le gouvernement publie les véritables textes, que le chef de l'Etat dise ce qu'il a l'intention de faire, et qu'il n'attende pas la fin du 2e tour pour dire à quelle sauce il a l'intention de manger les acquis sociaux», a déclaré M. Mélenchon.

ment abusif - déjà sujet de frictions avec les syndicats -, le renforcement des «moyens du dialogue social», mais aussi la fusion des instances représentatives du personnel. Jusqu'à la possibilité donnée à titre «expérimental» à cette instance unique de «négocier», réservée jusqu'à présent aux syndicats. «Si un tel texte était mis en œuvre», ce serait «la mort du contrat de travail», a averti Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF. De son côté, l'appel en ligne «Loi travail: c'est toujours non, merci!» (<https://loitravail.lol>) a été complété par ses initiateurs, déjà à l'origine d'une pétition ayant recueilli 1,36 million de signatures en 2016 et qui refusent aujourd'hui le «chèque en blanc des ordonnances».

Climat Macron veut mobiliser la société civile

Emmanuel Macron réunit cet après-midi à l'Élysée des acteurs de la société civile et ONG pour les «mobiliser» contre le réchauffement climatique, a indiqué l'Élysée. Le chef de l'État «réunira des personnalités de la société civile, membres d'ONG, entrepreneurs, chercheurs et experts» lors d'une table ronde sur la «mobilisation pour le climat», précise l'Élysée dans un communiqué. Cette rencontre, en présence des ministres Nicolas Hulot (Transition écologique) et Jean-Yves Le Drian (Affaires étrangères), se déroulera de 14h30 à 16h. M. Macron multiplie les rencontres dans ce dossier depuis l'annonce jeudi par Donald Trump du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat.

Les Français de l'étranger votent largement REM

Les candidats estampillés La République en Marche arrivent largement en tête dans dix des onze circonscriptions des Français de l'étranger à l'issue du premier tour

La République en marche (REM) est très bien partie à l'issue du premier tour des élections législatives dans les circonscriptions réservées aux Français de l'étranger, marqué par un très fort taux d'abstention, selon les résultats communiqués hier par le ministère des Affaires Étrangères.

Le parti d'Emmanuel Macron arrive en tête dans 10 des 11 circonscriptions à l'issue de ce scrutin. Dans la 9e circonscription, une candidate soutenue mais non investie par REM arrive aussi en tête.

Les députés sortants obtiennent de faibles scores. L'ex-secrétaire d'État PS et députée sortante Axelle Lemaire, candidate dans la troisième circonscription (Europe du Nord), réalise ainsi 7,96%, très loin derrière Alexander Holroyd (48,13%) le candidat REM, avec près de 80% d'abstention. En Amérique du Nord, première

circonscription, Frédéric Lefebvre (LR) a fait 12,68%, nettement distancé par Roland Lescure, candidat du parti de REM qui fait 52,80%. Il y aura malgré tout un second tour en raison du faible taux de participation (moins de 19%).

Dans la 11e circonscription (Asie/Russie), le sortant Thierry Mariani (LR) est lui aussi largement devancé par la candidate REM Anne Genetet : 52,72% pour cette dernière contre 18,28% pour le sortant avec plus de 70% d'abstention.

Près de 1,3 million de Français de l'étranger étaient appelés aux urnes samedi et dimanche pour le premier tour de ces élections législatives, une semaine avant le vote en France, pour élire 11 députés sur les 577.

Le second tour se tiendra dans ces circonscriptions, dont certaines sont très étendues, les 16 et 17 juin, en même temps qu'en



Les députés sortants, comme Frédéric Lefebvre (LR) et Axelle Lemaire (PS), sont largement distancés par les candidats REM.

Photos archives AFP

France. La représentation à l'Assemblée nationale des Français établis

hors de France a été introduite par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.